

Le point de vue du chef économiste de Raiffeisen Plus que de la hype



Des commandes par e-mail automatiquement enregistrées et déclenchées, des caméras pour assurer un contrôle visuel de la production et des assistants linguistiques qui remplissent automatiquement le rapport de travail sur le chantier – ce qui, il y a quelques années encore, nous semblait relever de la science-fiction, correspond aujourd’hui à des applications concrètes de l’intelligence artificielle (IA) dans l’économie suisse. Les possibilités d’utilisation de l’IA sont impressionnantes, mais de nombreux décisionnaires ont encore du mal à en identifier l’utilité concrète et sont donc réticents à l’utiliser. Mes économistes ont élaboré une étude avec des exemples d’application afin de faciliter l’accès des entreprises à l’IA. Nous voulons ainsi abaisser le seuil d’inhibition et contribuer au développement continu de la place industrielle suisse.

L’IA a une utilité concrète dans la pratique

Des milliards ont été investis dans le développement de modèles d’IA ces dernières années, dans le cadre d’une compétition mondiale. Les valorisations des grandes entreprises technologiques ne sont si élevées que parce que de nombreux investisseurs sont convaincus de l’utilité concrète de cette technologie révolutionnaire. Le gain de productivité attendu ne se traduit pas encore en chiffres, ce qui s’explique notamment par la réticence des entreprises. L’IA a en revanche été adoptée par la population: rarement, une nouvelle technologie a été utilisée aussi rapidement et de manière aussi intensive. Derrière la hype se cache un énorme potentiel, également pour les entreprises suisses. Pour rester compétitives à l’avenir, il est capital pour les entreprises de savoir comment elles peuvent utiliser l’IA afin de générer une plus-value concrète. À cet effet, les entreprises doivent traiter leurs données et identifier des applications précises pour l’IA. Lorsque le savoir-faire fait défaut en interne, des partenaires compétents proposent leur assistance.

Des champs d’application prédestinés

L’IA peut avoir un effet transformatif dans presque toutes les branches. Dès à présent, les entreprises suisses utilisent par exemple des systèmes d’intelligence artificielle capables de réagir en temps réel aux changements pour optimiser leur consommation d’énergie. Ainsi, elles peuvent non seulement faire des économies d’énergie, mais aussi fabriquer et stocker leurs produits de manière plus écologique. Les systèmes d’économie d’énergie sont un cas d’application idéal pour l’IA, notamment pour l’apprentissage

automatique, parce que de grandes quantités de données doivent être traitées et que la surveillance en temps réel permet en outre de réaliser d’importants gains d’efficacité. Notamment dans le secteur des bâtiments, le potentiel est énorme et les investissements dans de tels systèmes d’économies d’énergie basés sur l’IA sont généralement vite amortis. Les technologies d’IA sont également utilisées dans le contrôle de qualité industriel. L’IA apprend de la documentation photographique existante et peut identifier les écarts en temps réel et intervenir dans les processus de production. Un entraînement continu permet de réduire considérablement les taux d’erreurs et d’éviter les rebuts coûteux. Les contrôles visuels par le personnel peuvent être réalisés par l’IA de façon plus précise, plus constante mais aussi nettement plus avantageuse.

La capacité des logiciels d’IA à gérer dès à présent une grande diversité de défis est également remarquable, par exemple lors de l’automatisation des processus de commande. Quel que soit le canal par lequel arrivent les commandes, les systèmes d’IA sont en mesure de se charger de la saisie, du contrôle et de la transmission des commandes. De nouvelles avancées technologiques se dessinent en outre dans ce domaine avec l’IA basée sur des agents, ce qui permettra à l’avenir de minimiser fortement les interventions humaines et de transférer les capacités personnelles vers des activités à plus forte création de valeur.

L’IA peut même être utilisée dans des branches ayant une moindre affinité technologique telles que la restauration, notamment pour réduire les déchets alimentaires qui représentent environ 20% aujourd’hui. Les systèmes d’imagerie basés sur l’IA peuvent définir des mesures concrètes afin de réduire la quantité de déchets et de mieux évaluer la consommation future. Cela permet en même temps d’économiser des coûts et de réduire la pollution de l’environnement.

Conclusion

Le potentiel de la technologie d’IA est considérable. Elle pourrait durablement changer l’économie suisse. Les entreprises de toute taille feraient bien de sonder les possibilités d’application, dans un premier temps grâce à des projets pilotes maîtrisables, et de développer des compétences dans le

domaine de l'IA. En tant que pays à hauts salaires, la Suisse est obligée de miser sur l'automatisation. L'IA offre des outils puissants à cet effet, avec de réels potentiels d'économies. Ce n'est donc qu'une question de temps jusqu'à ce que les entreprises qui n'ont pas recours à cette technologie voient leur compétitivité diminuer.

Vous trouverez notre étude avec de nombreux cas d'application en cliquant sur le [lien](#) suivant.



Fredy Hasenmaile

Chef économiste
Raiffeisen Suisse

Editeur

Raiffeisen Suisse
Economic Research
The Circle 66
8058 Zurich Aéroport
economic-research@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/logement
raiffeisen.ch/placements

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple les prospectus [de base], le contrat de fonds, la feuille d'information de base [FIB] / Key Information Document [KID], les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall ou sur raiffeisen.ch. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «*Risques inhérents au commerce d'instruments financiers*» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Raiffeisen Suisse ainsi que les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exhaustivité ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des *risques* inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.